

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

CESSIONS D'IMMOBILISATIONS ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LE BUDGET ANNEXE GALAXIE. DÉCISION

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt , le seize décembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Bessière à M Hélaudais

Secrétaire de séance : M Jean-Luc Trichard.

La séance est ouverte,

Délibération du : 16 décembre 2020
Rendue exécutoire le : 17 décembre 2020
Publiée le : 17 décembre 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 16 décembre 2020

CESSIONS D'IMMOBILISATIONS ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LE BUDGET ANNEXE GALAXIE. DÉCISION

M Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population, présente le rapport suivant.

Par délibération n° DG18_189 du 12 décembre 2018, le Conseil municipal autorisait la cession foncière à la Fab de 54 738 m² sur le site de Galaxie 4.

Par acte notarié du 29 juillet 2019, la Ville a donc cédé à la Fab les parcelles suivantes :

- parcelle IZ 1 pour 15 514 m²
- parcelle IZ 2 pour 23 753 m²
- parcelle IZ 7 pour 13 901 m²
- parcelle IR 32 pour 635 m²
- deux tronçons du chemin rural n° 226 pour 1063 m²

Par délibération n° 07.186 du 15 novembre 2007, le Conseil municipal avait adopté la création du budget annexe Galaxie afin de gérer les opérations d'aménagement des terrains de cette zone d'activité qui est notamment soumise à une comptabilité de stocks.

Afin de pouvoir passer les écritures de stocks, les terrains concernés par ces opérations d'aménagement doivent être intégrés au budget annexe Galaxie.

Les parcelles IZ 1, 2 et 7 sont déjà intégrées au budget annexe pour une valeur d'acquisition de 900 000 €.

La parcelle IR 32 et les deux tronçons du chemin rural n° 226 sont aujourd'hui sur le budget principal de la Commune. Il convient donc de les céder au budget annexe Galaxie pour les valeurs suivantes :

- parcelle IR 32 pour 635 m² : 17 179 € (cession partielle de la parcelle qui fait un total de 7 194 m² d'un montant de 194 624,65 € correspondant à la reprise des éléments communs de voirie de la zone Galaxie 3 – délibération n° DG17_052 du 29/03/2017)
- deux tronçons du chemin rural n° 226 pour 1 063 m² : 31 890 € (ce montant correspond à la valeur vénale du bien ressortant de l'avis des domaines du 16 mai 2018 par application du prix de 30 € le mètre carré)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'intégrer à l'actif de la commune les deux tronçons du chemin rural n° 226 pour 1 063 m² à leur valeur vénale de 31 890 €.

Décide de céder du budget principal vers le budget annexe Galaxie la parcelle IR 32 pour 635 m² pour 17 179 € et les deux tronçons du chemin rural n° 226 pour 1 063 m² pour 31 890 €.

Impute la recette au budget principal au chapitre 024 et la dépense au budget annexe Galaxie au compte 6015.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 16 décembre 2020

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat
Stéphane Delpeyrat



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_179
Date de la décision :	2020-12-16 00:00:00+01
Objet :	CESSIONS D'IMMOBILISATIONS ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LE BUDGET ANNEXE GALAXIE. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	033-213304496-20201216-DG20_179-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20201216-DG20_179-DE-1-1_0.xml	text/xml	908
Nom original :		
DG20_179.pdf	application/pdf	616069
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20201216-DG20_179-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	616069

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2020 à 10h15min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2020 à 10h15min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2020 à 10h17min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2020 à 10h27min11s	Reçu par le MI le 2020-12-17